

CRITERIUM DOUBLES MIXTES DEPARTEMENTAL



ANGOULEME

Boulodrome couvert du Petit Fresquet
DIMANCHE 10 MARS 2013



REGLEMENT --- DEROULEMENT de la COMPETITION :

- COMPOSITION DES EQUIPES : chaque doublette doit se composer de 2 joueurs seulement au niveau de leur AS ou ESB
 - Tenue réglementaire exigée dès le début de la compétition
 - TIRAGE AU SORT DES POULES : 7 HEURES
 - PRESENTAION DES LICENCES : 7 HEURES 30
 - DEBUT DES JEUX : 8 HEURES
 - DUREE DES PARTIES : 1 HEURE 30 ou 13 points
 - DELEGUES SPORTIFS : M. Francis FLEURANCEAU – Jean-Pierre LICHTLIN
 - ARBITRE DESIGNE : M. Didier BROUILLET
 - Les deux doublettes $\frac{1}{2}$ finalistes et finalistes seront qualifiées pour le critérium régional qui se déroulera à SAINT-SAVIN (CBD86) le DIMANCHE 30 JUIN 2013 .
- PARTICIPATION OBLIGATOIRE DES 4 EQUIPES .

INSCRIPTIONS :

- Les inscriptions des équipes devront être adressées par écrit avec la composition de chacune et accompagnées du règlement .
- 10 Euros / doublette
- DATE BUTOIR LUNDI 04 MARS
- M.Francis FLEURANCEAU , président de la coordination sportive du CBD16 – 45 rue Vorpsal 16100 COGNAC – TEL :05.45.32.59.05
Fleuranceau.francis@neuf.fr



L'équipe de la coordination sportive du CBD16
Le président :

Francis FLEURANCEAU